



Nouveau processus d'acceptation aux tournois de l'Association de Montréal

Dans un premier temps tous les golfeurs membres d'un club affilié à Golf Québec et l'Association de Montréal seront acceptés en premier si leur inscription est faite entre le 1er et 30 avril.

Dans une deuxième étape, les autres golfeurs, seront acceptés en fonction de leur date d'inscription, débutant le 1er avril. Golfeurs publics, membres de régions de Golf Québec et golfeurs de la région de Montréal seront acceptés selon la date et l'heure d'inscription.

En résumé, golfeurs membres de clubs à Montréal, vous avez priorité si vous vous inscrivez durant le mois d'avril.

Golfeurs publics et d'autres régions du Québec, inscrivez-vous le plus tôt possible pour combler les places libres.